



Veille sur le numérique et les start-ups

Irlande - Royaume-Uni

© DG Trésor

N°31 Octobre 2017

Sommaire :

TIC/NUMERIQUE :

1/ Irlande :

- Microsoft et General Electrics investissent dans l'énergie éolienne en Irlande
- « L'affaire Facebook » à nouveau renvoyée devant la CJUE

2/ Royaume-Uni :

- Cybersécurité : le National Cyber Security Centre (NCSC) fête sa première année d'activité
- Lutte contre le terrorisme : Le RU et les Etats-Unis veulent faciliter l'accès aux données des entreprises Tech
- Publication d'une étude indépendante sur le développement de l'IA au Royaume Uni
- Sécurité en ligne : Facebook s'engage à lutter contre la « cyber-intimidation »

START-UPS :

1/ Irlande :

- L'Edtech et la Culturetech mis en avant par la French Tech Dublin

2/ Royaume-Uni :

- La licence d'Uber à Londres n'est pas renouvelée
- La start-up britannique Deliveroo a réalisé 129 M£ de chiffre d'affaires en 2016
- Cybersécurité : neuf startups ont été sélectionnées pour le programme d'accélération piloté par le GCHQ

TIC/NUMERIQUE

1/ Irlande :

Microsoft et General Electrics investissent dans l'énergie éolienne en Irlande

Microsoft a annoncé dans un [communiqué de presse](#) début octobre avoir signé une convention d'achat d'énergie éolienne d'une durée de 15 ans avec General Electrics en Irlande. Le partenariat prévoit l'achat de la totalité de l'électricité produite par le nouveau parc éolien de Tullahennel (comté de Kerry) d'une puissance de 37 MW, pour contribuer à l'alimentation des « data centres » que Microsoft possède sur l'île. Dans le même temps, un accord a été signé par l'entreprise américaine avec Electro Route, une filiale irlandaise de Mitsubishi, pour des services de négoce d'énergie.

Le parc éolien de Tullahennel est particulièrement innovant, en cela qu'il est le premier à intégrer une unité de stockage dans chaque éolienne pour capturer l'énergie produite en excès. Cette technologie permettra d'atténuer les variations de puissance et devrait faciliter l'intégration sur le réseau de sources d'énergies renouvelables intermittentes. Microsoft et GE souhaitent produire avec ce projet des données précieuses pour déterminer la meilleure utilisation possible de ces technologies de stockage.



« L'affaire Facebook » à nouveau renvoyée devant la CJUE

La Haute Cour de justice irlandaise (Irish High Court) a publié le 8 octobre un [jugement](#) dans « l'affaire Facebook » concernant le transfert de données personnelles de l'Union Européenne vers les Etats-Unis, qui annonce sa décision de renvoyer à nouveau l'affaire devant la Cour de Justice de l'Union Européenne.

L'affaire avait débuté en 2013, lorsqu'un avocat autrichien, Max Schrems, avait déposé une plainte auprès de la Commissaire irlandaise pour la protection des données (Data Protection Commissioner - DPC) contre Facebook Irlande. Selon M. Schrems, les lois américaines sur le renseignement ne permettait pas de garantir la confidentialité des données personnelles transférées par les utilisateurs européens de Facebook vers la maison mère aux Etats-Unis. La DPC avait s'était jugée incompétente et avait renvoyé l'affaire à la CJUE, laquelle avait prononcé, en 2015, l'invalidation du « Safe Harbor » (l'accord encadrant les échanges de données entre l'UE et les Etats-Unis).

Max Schrems avait alors mis à jour sa plainte, ciblant les « Standard Contract Clause » (SCC) utilisée par Facebook pour poursuivre le transfert des données vers les Etats-Unis. La DPC avait estimé que les SCC ne semblaient effectivement pas garantir la protection des données européennes, mais avait refusé d'user de son pouvoir pour interrompre le flux de données vers les Etats-Unis et avait de nouveau saisi la CJUE.

Le jugement de la Haute Cour de Justice suit donc la recommandation d'Helen Dixon, DPC, en estimant que les SCC ne respectent pas les traités européens en portant atteinte à la vie privée des citoyens européens, mais qu'il appartient à la justice européenne d'invalider ces mécanismes.

Les deux partis ont regretté cette décision, estimant que la justice irlandaise était compétente pour juger l'affaire. Max Schrems a affirmé que la DPC disposait de suffisamment d'éléments et avait la légitimité nécessaire pour suspendre les flux de données vers les Etats-Unis sans faire référence à la CJUE ; Facebook, pour sa part, a assuré que les services de renseignement américains ne violaient pas les droits fondamentaux européens.

2/ Royaume-Uni

Cybersécurité : le National Cyber Security Centre (NCSC) fête sa première année d'activité

Promesse du gouvernement Cameron, le NCSC a vu le jour en octobre 2016. Il est installé au coeur de Londres depuis février 2017 et constitue désormais l'autorité de référence en matière de cybersécurité britannique. Placé sous la direction de l'agence technique de renseignement britannique (GCHQ), ce centre a pour objectif de coordonner l'ensemble de l'expertise étatique cyber1 et de développer une approche collaborative en lien tant avec les agences gouvernementales que le secteur privé. Le 3 octobre 2017, le NCSC a publié son [premier rapport d'activité](#). En un an, il a répondu à 590 attaques de taille significative dont les attaques contre le NHS ou contre les Parlements du RU et de l'Ecosse. Il a contribué à renforcer l'arsenal préventif de l'Armée, du Cabinet Office ou encore du ministère de l'Intérieur. Enfin, pour anticiper la pénurie de talents dans ce secteur, le NCSC a été à l'initiative de plusieurs programmes de détection des talents tels que la CyberFirst Girl Competition qui a réuni 8000 hauts potentiels entre 13 et 15 ans.

Lutte contre le terrorisme : Le RU et les Etats-Unis veulent faciliter l'accès aux données des entreprises Tech

D'après le [Financial Times](#), les Etats-Unis et le Royaume-Uni travaillent ensemble à un accord qui obligerait les géants américains de la Tech à transmettre, en cas de demande, les données personnelles de ses internautes aux agences de renseignement britanniques. Actuellement, rien n'oblige des services comme Facebook, Hotmail ou Gmail à coopérer avec des gouvernements étrangers lorsque les données sont stockées sur des serveurs américains. Selon des propos rapportés par le FT, le ministère de l'Intérieur britannique espère que l'accord pourra être conclu avant la fin de l'année. Cet accord vient s'ajouter aux demandes de plus en plus fortes adressées par le gouvernement britannique aux entreprises Tech pour qu'elles luttent plus efficacement contre les contenus terroristes en ligne.



Publication d'une étude indépendante sur le développement de l'IA au RU

Le 15 octobre, Wendy Hall, professeur d'informatique à l'Université de Southampton et le Français Jérôme Pesenti, PDG de Benevolent Tech ont rendu public leurs propositions de collaboration entre le gouvernement et l'industrie pour favoriser le développement de l'IA. Cette [étude](#) formule 18 recommandations s'articulant autour de 4 thématiques clés : créer plus de compétences en IA (1), permettre un meilleur accès aux données (2), favoriser l'adoption de cette technologie (3) et développer la recherche (4). Elle a été mandatée par le gouvernement en mars 2017 dans le cadre de la stratégie numérique du gouvernement ([Digital Strategy](#)) portée par le DCMS (*Department for Digital, Culture, Media & Sport*). Les recommandations de cette étude seront examinées dans le cadre de la publication de la version finale de la stratégie industrielle du Royaume-Uni (« livre blanc »). Lors de la publication du « livre vert » sur la nouvelle stratégie industrielle britannique, le gouvernement avait réitéré son intention d'investir 4,7 Md£ supplémentaires d'ici 2020- 21 dans un fonds de recherche et développement, qui permettra entre autres de développer la robotique et l'intelligence artificielle (cette annonce figurait dans *l'Autumn Statement 2016*).

Sécurité en ligne : Facebook s'engage à lutter contre la « cyber-intimidation »

Facebook a annoncé [un budget d'1M£](#) afin qu'un élève de chaque établissement secondaire britannique (4 500 au RU) puisse être formé pour aider ses camarades victimes de « cyber-intimidation ». Les études montrent en effet qu'un élève est plus susceptible de se confier à un autre élève qu'à un parent ou un enseignant. Cette annonce, bien que jugée insuffisante par certaines associations britanniques, va dans le sens du « Livre vert » sur la nouvelle stratégie britannique pour la sécurité en ligne ([Internet Safety Strategy green paper](#)) présentée le 11 octobre dernier par Karen Bradley, *Secretary of State for Digital, Culture, Media and Sport*.

START-UPS

1/ [Irlande](#) :

L'Edtech et la Culturetech mis en avant par la French Tech Dublin

Le weekend du 29 Septembre s'est tenu ConneXions, le forum franco-irlandais sur le thème du numérique, de l'éducation et de la culture. Organisé dans le cadre de la French Tech par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Irlande en collaboration avec Business France et Dublin City Council, cette première édition du forum explorait les enjeux liés à la ville connectée et créative, à travers notamment des tables rondes, un hackathon et un start-up market.

La French Tech Dublin a tenu son troisième « meetup » pour l'année 2017 à l'occasion du cocktail de lancement de ConneXions. Comme lors des précédents rendez-vous de la communauté tech, la soirée a permis à de nombreux français et irlandais d'échanger dans une ambiance de « networking » décontractée. La French Tech avait l'honneur d'accueillir Devialet, une des startups française emblématique, qui a présenté son ascension fulgurante sur le marché des enceintes haute-fidélité, et prodigué ses conseils à tous les jeunes entrepreneurs.

Un concours de pitch express entre 9 startups françaises et irlandaises a rythmé la soirée : les entrepreneurs avaient 90 secondes pour présenter leurs innovations dans le domaine de l'éducation et de la culture. Stéphane Crouzat, Ambassadeur de France en Irlande, s'est même prêté au jeu, en se mettant dans la peau du « CEO de l'ambassade » et en réalisant un pitch convainquant.



2/ Royaume-Uni

La licence d'Uber à Londres n'est pas renouvelée

Le 22 septembre 2017, Transport for London (TfL), l'autorité des transports de Londres, a refusé de renouveler la licence d'Uber arrivant à expiration le 30 septembre dans la capitale britannique. Dans un communiqué publié sur son site, TfL explique que « l'approche et la conduite d'Uber ont démontré un manque de responsabilité (...) avec des conséquences potentielles pour la sûreté et la sécurité du public ». La régie des transports londoniens cite notamment le laxisme dont ferait preuve Uber dans la vérification du casier judiciaire de ses chauffeurs, ou encore l'utilisation du logiciel Greyball permettant aux chauffeurs d'éviter les autorités. Cette décision, soutenue par le maire de Londres mais jugée « disproportionnée » par Th. May, concerne 40 000 chauffeurs et 3,5 millions de Londoniens utilisant les services de l'entreprise américaine. Après avoir obtenu le soutien de plusieurs centaines de milliers de Londoniens grâce à une pétition sur le site Change.org, Dara Khosrowshahi, le nouveau PDG d'Uber, a présenté ses excuses dans une lettre ouverte tout en réitérant sa volonté de faire appel de cette décision. Uber pourra ainsi continuer à exercer son activité tout le temps de la procédure judiciaire.

La start-up britannique Deliveroo a réalisé 129 M£ de chiffre d'affaires en 2016

Le chiffre d'affaires de l'entreprise Deliveroo, spécialisée dans la livraison de repas à domicile, [a progressé de 611%](#) entre 2015 et 2016. Cette forte croissance s'explique principalement par la rapide expansion géographique de l'entreprise. Fondée à Londres en 2012, la start-up est désormais présente dans 84 villes de 12 pays et compte 120 000 restaurants partenaires. En août 2016, une semaine après l'annonce de la faillite de son concurrent Take It Easy, Deliveroo bouclait une levée de fonds de 275 M\$ se positionnant parmi les leaders incontestés de la livraison de repas. Toutefois, l'entreprise accuse des pertes en forte croissance atteignant 129 M£ en 2016 (soit une augmentation de 300 %).

Cybersécurité : neuf startups ont été sélectionnées pour le programme d'accélération piloté par le GCHQ

Le GCHQ, l'agence technique de renseignement britannique a [sélectionné neuf nouvelles startups](#) spécialisées en cybersécurité pour son [programme d'accélération](#) de 9 mois. Parmi les startups retenues, figurent notamment Cybershield, une entreprise informant les employés en cas de mails suspects ou encore Elliptic qui étudie les transactions en cypto-monnaie. Les startups sélectionnées pourront bénéficier d'espaces de travail, de mentorat ou encore de mise en relation avec des investisseurs. Cet accélérateur s'inscrit dans le cadre de la deuxième stratégie du gouvernement en matière de cybersécurité, dotée d'1,9 Md£ sur 5 ans (2016-2021).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Dublin (adresser les demandes à jillian.harper@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteurs : Baptiste PARENT et Adèle PETIT

Service Économique de Dublin (en collaboration avec le service économique régional de Londres)

Adresse : 66 Fitzwilliam Lane

Dublin2

Irlande

Rédigé par : B. PARENT et A. PETIT

Revu par : Marion Paradisi-Coulouma

Version du 21/07/2017